

Chryso® Color BS

Pigments de coloration des matériaux de construction à base de ciment et/ou chaux (cat B)

DESRIPTIF

Les pigments en poudre pour béton **CHRYSO®Color BS** sont élaborés à partir d'oxydes métalliques synthétiques. Ils sont insolubles dans l'eau, les alcalis et les acides dilués. Ils sont résistants aux UVs et aux intempéries. Ils sont compatibles avec les liants à base de chaux et de ciment.

CHRYSO®Color BS présentent la particularité de posséder une surface spécifique jusqu'à 10 fois supérieure à celle du ciment. Ce qui lui confère un excellent pouvoir colorant. La gamme CHRYSO®Color BS se décline sur la catégorie B relative à la norme NF EN 12878.

BÉNÉFICES

- Large gamme de teinte
- Résistance aux UVs et aux intempéries

DOMAINES D'APPLICATION

- BPE
- Préfabrication
- Bétons colorés
- Bétons architectoniques

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	poudre
Durée de vie	36 mois
Solubilité eau	≤0,5
Teneur en ions Cl ⁻	≤ 0,100 %

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Ce produit satisfait aux exigences réglementaires du marquage CE. La déclaration correspondante est disponible sur notre site Internet.
- Ce produit est conforme à la norme CE - EN 12878.

MODE D'EMPLOI

Informations normatives et réglementaires :

La norme NF EN 12878 indique que seuls les pigments de catégorie B sont autorisés dans la réalisation de béton armé. Pour les bétons non armés, la catégorie A comme la catégorie B peuvent convenir.

Dans le cas de mélange de pigment A et B, c'est la catégorie A qui prévaut. Ainsi pour obtenir un mélange adapté au béton armé, seuls des pigments B peuvent être utilisés.

Conditionnement :

- Sachets pré-dosés hydrosolubles suremballés : 10x1KG ou 2x4KG

Dosage :

Les dosages sont exprimés en % de la masse de ciment/chaux.

Intensité de teinte faible : 0,5% à 2%

Intensité de teinte moyenne : 2% à 4%

Intensité de teinte forte : 4% à 6%

Pour toutes indications supplémentaires, nous consulter.

Mise en oeuvre :

La couleur du ciment, des fillers et des éléments fins du sable (d'un diamètre inférieur à 0,2 mm) est déterminante pour la teinte finale d'un béton/mortier.

Afin de s'assurer de la bonne répartition des colorants dans le béton, introduire de préférence le CHRYSO®Color BS avec les granulats ou le sable.

Pré-malaxer, puis introduire le ciment/la chaux et l'eau de gâchage.

Aux jeunes âges, les bétons colorés doivent être stockés sous abri.

Informations supplémentaires :

Cas des CE B :

- Teneur en ions chlorures ≤0,10%
- Matières solubles ≤0,5%

Chryso® Color BS

Pigments de coloration des matériaux de construction à base de ciment et/ou chaux (cat B)

Teinte	Perte par calcination %	Densité
Jaune BS	<14	0,5-0,8
Rouge BS	<14	0,9-1,1
Ocre BS	<14	0,9-1,1
Noir BS	<14	0,9-1,1
Ton pierre BS	<1,5	0,9-1,1
Brun BS	<6	0,5-0,8
Noir Absolu BS	<42	0,4-1,0

PRÉCAUTIONS

- La durée de vie s'applique uniquement au produit stocké dans son emballage d'origine.
- Stocker dans des conditionnements hermétiquement fermés.
- Stocker à l'abri de l'humidité et des intempéries.
- Stocker dans un endroit tempéré.
- Refermer les sacs après utilisation afin d'éviter l'absorption d'humidité et la contamination
- Les pigments noirs à base d'oxyde de fer sont constitués de la forme chimique hématite, sensible à l'aimantation. Ils peuvent conduire à l'obtention de teintes différentes à l'approche des aimants de coffrage y compris en mélange avec d'autres pigments.

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.